

## POLITIQUE QUALITE DE L'ENTREPRISE

Conscient de l'importance que revêt la qualité dans ses activités, Alfasigma France s'engage à améliorer la santé des patients en leur garantissant des produits sûrs, efficaces, ayant un haut niveau de qualité, et à respecter les exigences légales et réglementaires en vigueur.

Pour cela, Alfasigma France a mis en place un système de management de la qualité :

1) Les collaborateurs Alfasigma France :

- suivent une formation initiale puis des formations continues nécessaires à la réalisation de leur activité ;
- réalisent leur activité conformément à ce qui est décrit dans leur contrat, leur fiches de fonction ainsi que dans les procédures concernées.

2) Le système documentaire permet de soutenir et de diffuser les actions qualité, d'assurer que les personnes concernées disposent des informations nécessaires, pertinentes et mises à jour, et de démontrer la preuve de l'application des exigences au sein d'Alfasigma France.

3) L'ensemble des activités est conduit dans une démarche d'amélioration continue.

Le Directeur Général et le Pharmacien Responsable s'engagent à appliquer les Politiques Qualité définies dans le Manuel Qualité, et à veiller à ce que soient respectées les dispositions décrites.

De façon permanente, le Directeur Général assisté du Pharmacien Responsable nommé pour assurer la fonction qualité, jugera de la mise en œuvre et de l'efficacité de ces dispositions et s'investira à poursuivre le développement de ce système de management de la qualité.

L'ensemble du Comité de Direction prend l'engagement de dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique qualité.

Le 24 novembre 2020

**Catherine COMPAGNE**  
Directeur Général

**Christelle ROUCHET**  
Pharmacien Responsable

  
  
